

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 02-2026

<u>Date de convocation</u> :	L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février, à quatorze heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SEVRIER, sous la présidence de Madame MALAPLATE Christina, Vice-Présidente.
Le 9 février 2026	
<u>Nombre de Membres</u>	
- en exercice : 14	ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme GLABAY Guénaële, Mme BROUSSE Dominique, Mme DEPLAIX Doris, Mme GENOT Marie, Mme PRIEUR-DREVON Madeleine, M. SANTÉ Michel, Mme TALIN Dominique.
- présents : 8	
- votants : 8	
<u>OBJET</u> :	
Affectation provisoire des résultats 2025	ABSENTS ou EXCUSÉS : M. LYONNAZ Bruno, Maire, Président, Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme ADAIR-GRABAS Carol, Mme COSTER Catherine, M. CARDINET Jean-Marie, Mme LEMAIRE Thérèse,

Rapporteur : la Vice-Présidente

Le Conseil d'administration,

VU les dispositions de l'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 01-2026 en date du 19 janvier 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026,

VU la fiche de calcul du résultat prévisionnel 2025 accompagnée de la balance 2025 et du tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à Réaliser 2025, validés par le Service de Gestion Comptable d'Annecy

Considérant que les résultats comptables provisoires de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses réalisées	53 934.03 €
Recettes réalisées	43 782.58 €
Résultat de l'exercice	- 10 151.45 €
Résultats reportés N - 1	19 192.42 €
Résultats de clôture	9 040.97 €
Investissement	
Dépenses réalisées	1 079.95 €
Recettes réalisées	2 400.00 €
Résultat de l'exercice	1 320.05 €
Résultat reporté N - 1	/
Résultat de clôture	1 320.05 €
Résultat total section de fonctionnement et d'investissement : 10 361.02 €	

Considérant la nécessité de procéder à la reprise anticipée des résultats 2025 sur l'exercice 2026 afin de permettre sa prise en compte dès le budget primitif,

**Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente,
après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

- **CONSTATE** de manière anticipée les résultats de l'exercice 2025 tels que figurant ci-dessus.
- **REPREND** de manière anticipée ces résultats 2025 comme suit :

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 279.95 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	7 761.02 €

- **PREND ACTE** que cette reprise anticipée des résultats 2025 et leur affectation sur l'exercice 2026 ne deviendront définitives qu'après l'approbation du compte financier unique 2025 et l'adoption d'une délibération spécifique d'affectation définitive des résultats 2025 sur l'exercice 2026.

Ainsi fait et délibéré à SEVRIER, les jour, mois et an ci-dessus.

La Secrétaire de séance,



Guénaële GLABAY



La Vice-Présidente,



Christina MALAPLATE

Certifié exécutoire le : **12 MARS 2026**
Télétransmis en Préfecture le : **12 MARS 2026**
Publié le : **12 MARS 2026**
Mis en ligne le : **12 MARS 2026**